

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/CAR-LABELLING-2013-L-ADEME-publie-classement-annuel-vehicules-particuliers-moins-emetteurs-CO2.html>

L'ADEME publie son classement annuel des véhicules  
particuliers les moins émetteurs de CO<sub>2</sub>  
**CAR LABELLING 2013**

- Finance - Contribution Economique -



Date de mise en ligne : mercredi 24 avril 2013

Date de parution : 9 avril 2011

**Description :**

Le comparateur en ligne des véhicules particuliers de l'ADEME, le Car Labelling, vient d'être mis à jour avec les données 2013. Des consommations de carburant aux émissions de CO<sub>2</sub> et de polluants (NOx, Particules, etc.), chacun peut accéder gratuitement à toutes les données pour comparer les véhicules neufs du marché et faire son choix en connaissance de cause. Le marché de l'automobile évoluant rapidement, l'ADEME adapte son outil : le comparateur sera désormais actualisé chaque trimestre pour donner aux consommateurs des informations toujours plus fiables.

**Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous**

**droits réservés**

---

Avec CAR LABELLING, l'Ademe nous donne les clés pour choisir une voiture moins gourmande et moins polluante. En tête en Avril 2013 du palmarès des véhicules : Renault, Fiat et Toyota. Le marché de l'automobile évoluant rapidement, l'ADEME adapte son outil : le comparateur sera désormais actualisé chaque trimestre pour donner aux consommateurs des informations toujours plus fiables. Des consommations de carburant aux émissions de CO2 et de polluants (NOx, Particules, etc.), chacun peut accéder gratuitement à toutes les données pour comparer les véhicules neufs du marché et faire son choix en connaissance de cause.

## Comment choisir une voiture moins gourmande et moins polluante ?

[<http://ademe.typepad.fr/.a/6a00d834515f4d69e2017d430c1af7970c-150wi>] Le comparateur en ligne des véhicules particuliers de l'ADEME, le [Car Labelling](#), vient d'être mis à jour avec les données 2013.

Des consommations de carburant aux émissions de CO2 et de polluants (NOx, Particules, etc.), le consommateur accède gratuitement à toutes les données pour comparer les véhicules neufs du marché et faire son choix.

Le marché de l'automobile évoluant rapidement, l'ADEME adapte son outil : le comparateur sera désormais actualisé chaque trimestre pour donner aux consommateurs des informations toujours plus fiables.

## Les palmarès essence et Diesel (avril 2013) : Renault, Fiat et Toyota en tête

**Les véhicules essence** : les 10 premières valeurs d'émissions se situent entre 79 et 96g de CO2/km (contre 87 et 98g en 2012), 29 véhicules (vs. 23 en 2012)

- Les véhicules hybrides restent cette année les plus performants. Toyota consolide sa présence en tête de classement avec la Yaris et ses 79g.
- Hors hybrides, la Fiat 500, 90g, est toujours le modèle essence le plus vertueux devant la Nissan Pixo et la Suzuki Alto avec 94g.

**Les véhicules Diesel** : les 10 premières valeurs d'émissions se situent entre 83 et 94g de CO2/km (contre 86 et 98g en 2012), 45 véhicules (vs. 32 en 2012)

- La Renault Clio (berline et break), en tête du palmarès, affiche 83g. Elle détrône la Smart ForTwo, 1ère en 2012

avec 86g.

- Trois grosses berlines figurent dans le palmarès Diesel, dont deux françaises, la Peugeot 508 et la Citroën DS5 avec 91g, ainsi que la Volvo V40 avec 94g.
- La Citroën DS5 et la Peugeot 508 sont les deux seules voitures hybrides à figurer dans le classement Diesel.

[[http://ademe.typepad.fr/espace-presse/img/fleche\\_presse.png](http://ademe.typepad.fr/espace-presse/img/fleche_presse.png)] [L'intégralité des palmarès](#)

[[http://ademe.typepad.fr/espace-presse/img/fleche\\_presse.png](http://ademe.typepad.fr/espace-presse/img/fleche_presse.png)] [Notre communiqué du 24/04/2013](#) (PDF - 1,4Mo)

## Rechercher

[Comparateur ADEME \(Mode d'emploi\) : Rechercher](#) par [ADEME](#)

## Comparer

[Comparateur ADEME \(Mode d'emploi\) : comparer](#) par [ADEME](#)

## Palmares

[Comparateur ADEME \(Mode d'emploi\) : le palmarès](#) par [ADEME](#)

## Comment sont établies les données du comparateur ?

**Les données proviennent des services homologations des constructeurs automobiles.**

L'ADEME acquiert ces données auprès de l'Union Technique de l'Automobile du motocycle et du Cycle UTAC (en charge de l'homologation des véhicules avant leur mise en vente) en accord avec le ministère du développement durable.

Pour chaque véhicule les données d'origine (transmises par l'Utac) sont les suivantes :

- ▶ les consommations de carburant
- ▶ les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- ▶ les émissions des polluants de l'air (réglementés dans le cadre de la norme Euro)
- ▶ l'ensemble des caractéristiques techniques des véhicules (gammes, marques, modèles, n° de CNIT, type d'énergie ...)

L'ADEME complète ces données avec les informations suivantes :

- ▶ les valeurs du bonus malus et de l'étiquette Classe Energie - CO2 (qui varient en fonction de la réglementation issue de la Loi de Finance et de ses décrets)
- ▶ les résultats d'expertises tels le coût annuel de la consommation de carburant sur 15 000 km

Elle établit également des classements pour distinguer les véhicules « *les plus propres en CO2 et les plus économes en énergie* » (Palmarès).

<span class='spip\_document\_9206 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'>

L'ADEME publie chaque année un guide officiel « *Véhicules particuliers neufs : consommations conventionnelles de carburant et émissions de CO2* »

Ce document compte 300 pages et est destiné à toute personne souhaitant s'informer en comparant des véhicules. Il est édité chaque année dans le cadre de la Directive européenne n°1999 / 94 / CE du 13 décembre 1999, transposée en droit français par le Décret n° 2002-1508 du 23 décembre 2002 et relative à l'information sur la consommation de carburant et les émissions de dioxyde de carbone des voitures particulières neuves. L'ADEME assure sa diffusion auprès des services homologations des constructeurs automobiles (ils ont obligation de le laisser à disposition des acheteurs de véhicules dans tout point de vente ou de location de véhicule particulier neuf) ainsi qu'au grand public lors de salons, ou par l'intermédiaire des espaces Info Energie (EIE) ou des directions régionales de l'ADEME.

▶ <http://carlabelling.ademe.fr/>

## CAR LABELLING 2011

L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) annonçait au début du mois le chiffre record de 30.6 gigatonnes de dioxyde de carbone (CO2) émis en 2010, un bond de 5% par rapport à 2008, précédente année record. Principal responsable de l'effet de serre, le dioxyde de carbone (CO2) est émis lors de la combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon). L'impact atmosphérique des transports routiers demeure donc un enjeu majeur.

Pour la 10ème année consécutive, l'ADEME répond à sa mission de sensibilisation des particuliers comme des professionnels en mettant à leur disposition le classement et son palmarès des véhicules les moins émetteurs de dioxyde de carbone (CO2). Cette année encore, la France reste dans le peloton de tête des pays les moins émetteurs avec une moyenne de 130g de CO2 émis au kilomètre, précédée du Portugal (129g de CO2/km).

### Classement annuel des véhicules les moins polluants



Chez les Essences, sans surprise ce sont les **Toyota Auris hybride** et **Prius** qui arrivent en tête, avec une émission de 89g de CO<sub>2</sub> par kilomètre, devant la Fiat 500 TwinAir (92 g/km). **Toyota**, **Fiat**, et **Smart** dans sa version **ForTwo** raflent les neuf premières places, les premiers véhicules français ne pointent, eux, qu'à la dixième place avec la **Citroën C1 1.0i** et la **Peugeot 107 1.0 e**(103 g/km).

<span class='spip\_document\_6394 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'>

Dans la catégorie Diesel, la **Smart ForTwo cabrio** et **coupé CDI** arrive en tête (86 g/km), devant la **Seat Ibiza 1.2 TDI**, la **Skoda Fabia 1.2 TDI**, et la **Nouvelle polo 1.2 TDI** (89 g/km). La **Renault Twingo dCi 75** se place quatrième (94 g/km).

- Télécharger le guide consacré aux véhicules particuliers vendus en France (édition 2011) (PDF - 1M) [en cliquant ici](#). Vous y retrouverez notamment l'intégralité du palmarès.

A l'occasion de cette 10ème édition de son Car Labelling, l'ADEME réalise un rapide bilan des progrès accomplis.

#### **Pour les modèles « essence » :**

- En 2002, le véhicule le plus performant émettait 118g CO<sub>2</sub>/km.
- En 2010, les émissions sont de 89g CO<sub>2</sub>/km, une baisse que l'on doit en partie à l'arrivée sur le marché des véhicules hybrides.

### **Pour les modèles Diesel :**

- En 2002, un véhicule de 81g CO<sub>2</sub>/km figurait au palmarès.
- En 2010, à 86g CO<sub>2</sub>/km, cette performance n'a toujours pas été égalée et témoigne de la marge de progrès possible.

En 2010, six constructeurs (trois en 2009) ont d'ores et déjà atteint l'objectif de la réglementation européenne - soit une émission inférieure ou égale à 130g CO<sub>2</sub>/km - initialement prévu pour 2015 : FIAT avec 122g, suivis de Toyota avec 127g. Renault et PSA arrivent en troisième position avec 129g. La moyenne européenne des émissions de CO<sub>2</sub> a baissé de 45g en 15 ans mais surtout de 20 g en 5 ans, et de 3 g en 2010. La France se situe au 2ème rang avec 130g CO<sub>2</sub>/km derrière le Portugal.

En France, le dispositif du bonus/malus, première mesure du Grenelle de l'Environnement a eu un fort impact sur l'évolution du marché et sur les bons résultats de la France en matière d'émission moyenne de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) des véhicules particuliers. La prime à la casse ou « super bonus » dont le dispositif s'est arrêté fin 2010 a également été particulièrement bénéfique sur les résultats des ventes.

*Près de 80 % des ventes de véhicules en classes vertes*

Cette année, l'offre de véhicules émettant moins de 100g CO<sub>2</sub>/km (classe A de l'étiquette énergie/CO<sub>2</sub>) a très nettement progressé ; 56 modèles sont à ce jour proposés contre 20 en 2010. 80% des véhicules achetés en 2010 appartiennent aux classes vertes A, B et C (jusqu'à 140g CO<sub>2</sub>/km). En 2007, ils ne représentaient que 50% des ventes.

*Les ventes de GPL ont fait un bond en 2010 et représentent 3,4 % des véhicules neufs immatriculés*

Entre 2009 et 2010, les ventes de GPL ont triplé ; 75 600 véhicules ont été vendus en 2010. La part de marché du GPL atteint ainsi 3,4% des véhicules neufs immatriculés. Ce rebond s'explique notamment par le bonus de 2000 Euros accordé lors de l'achat de ce type de véhicule et un prix du carburant attractif. Plus de la moitié des ventes (54%) concerne le modèle Dacia Sandero. L'arrêt du Bonus en 2011 va cependant freiner ce développement.

### **Les ventes de Diesel sont encore en hausse**

Malgré un net recul constaté en 2009 (-7%), les ventes de Diesel remontent légèrement en 2010 (+0.4%), dû à l'augmentation constante du prix du baril de pétrole et de la recherche d'un carburant moins cher. *"Peut-être que les Français se disent qu'il faut aller vers le carburant le moins cher. Mais nous estimons qu'à moins de 10.000 km/an, le Diesel n'est pas pertinent"*, considère l'Ademe.

### **L'Ademe rappelle que les particules fines, oxydes d'azote, Hydrocarbures imbrûlés... dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) sont coûteux en matière d'impact environnemental et sanitaire**

A l'échelle planétaire, le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) - gaz à effet de serre dont la durée de vie, longue de 150 ans - joue un rôle important dans le changement climatique. A l'échelle locale, régionale, les particules fines, les oxydes d'azotes, les hydrocarbures - polluants atmosphériques dont la durée de vie est courte de quelques heures à quelques jours - ont un impact environnemental et sanitaire aujourd'hui scientifiquement démontré ; les conclusions des travaux les plus récents sur les impacts sanitaires de la pollution atmosphérique en Europe montrent notamment que diminuer davantage les niveaux de particules fines dans l'air des villes européennes entraînerait un bénéfice non

négligeable en termes d'augmentation de l'espérance de vie et de réduction des coûts pour la santé (APHEKOM - mars 2011). Joëlle Collosio, chef du service Qualité de l'air à l'Ademe, rappelle que la pollution atmosphérique est responsable de 42.000 morts prématurés par an en France.

La directive européenne 2009/33/CE monétise les impacts énergétiques, environnementaux et sanitaires liés à la gestion des véhicules durant toute leur durée de vie. Ces coûts externes sont estimés à :

- 87 Euros le kilogramme de particules,
- 4,4 Euros le kilogramme d'Oxyde d'azote,
- 1 Euro le kilogramme d'hydrocarbures imbrûlés,
- 0,03 Euro le kilogramme de CO<sub>2</sub>.

En connaissant les émissions émises à l'échappement, on peut calculer le coût externe de ces dernières (CO<sub>2</sub> + polluants) sur la durée de vie du véhicule soit 200 000 km.

L'évaluation effectuée par l'ADEME selon cette méthodologie sur la base des données (Valeurs mesurées à l'homologation et destinées à satisfaire les seuils exigés par la norme Euro) disponibles sur le site européen [cleanvehicle.eu](http://cleanvehicle.eu) montre que le coût externe des véhicules neufs est aujourd'hui largement imputable aux seules émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

La sévèrisation des normes européennes a en effet permis une réduction drastique des émissions de polluants locaux et des coûts externes des véhicules, en particulier Diesel : un facteur 3,5 entre Euro 2 (1997) et Euro 5 (2011).

- Télécharger le guide consacré aux Consommations conventionnelles de carburant et émissions de CO<sub>2</sub> (édition 2011) [en cliquant ici](#).
- Télécharger l'analyse globale CO<sub>2</sub> et polluants réglementés (PDF - 640K) [en cliquant ici](#).